

Image not found or type unknown



Vente de maison et divorce

Par **sof91**, le **05/06/2012** à **15:53**

Bonjour, rnje suis actuellement séparée de mon mari mais aucune procédure de divorce n'a été engagée. rn nous possédons une maison que nous avons mis en vente mais celle ci tarde a etre acquise. rnJ'ai cru comprendre que je ne peux pas divorcer tant que la maison n'est pas vendue...est-ce le cas? rnet si oui, comment faire si la maison continue à ne pas se vendre?? n'y a-t-il pas un moyen de divorcer quand meme? rnde plus mon mari me dit qu'il va réintégrer la maison...mais dans ce cas, je dois payer la moitié de ses consommations(eau,edf...)? rnmerci de vos réponses car je suis perdue...